

prêtres de la paroisse en téléphonant à l'accueil au 02 43 81 15 57 ou en envoyant un message mail à contact@notredamedesaintecroix.org.

VIE DU DIOCÈSE DU MANS ET DE L'ÉGLISE

Journée de désert pour les femmes :

Les Journées de désert sont des journées de silence et de prière chez les Marianites de Sainte-Croix (33 rue de la Solitude). Les Journées de désert, de 10 h à 16 h un lundi par mois, incluent la messe, un enseignement, l'adoration eucharistique et l'opportunité de recevoir le sacrement de la réconciliation. Il faut apporter son pique-nique. Ce lundi 4 février, le père John interviendra sur « Le prophète Élie : l'homme au cœur de feu ». Pour plus de renseignements, appeler le 06 14 90 90 47.

Soirée Miséricorde avec Marie Madeleine :



Le samedi 9 février à 20 h 30 à l'église Notre Dame de la Couture. Marie-Madeleine, c'est avant tout la sainte de la Miséricorde, et c'est ce qui fait de cette chrétienne des temps évangéliques une figure si actuelle. Elle nous rejoint tous, là où nous sommes. Laissons de côté toutes les images plus ou moins folles que notre société projette sur elle, recevons-la seulement telle que les Évangiles et telle que l'Église nous la donne, car la réalité est ici plus fascinante que les fantasmes. Quelle plus belle histoire que cette femme sauvée par le Christ, pardonnée de ses nombreux péchés, délivrée de sept démons, qui aura l'immense honneur d'être choisie par le Christ pour annoncer la première la Résurrection ? Preuve, s'il en était besoin, que Dieu est vraiment ce Père qui n'attend que notre retour. Cette femme, quittant la Palestine pour fuir les persécutions, a débarqué avec d'autres chrétiens aux Saintes-Maries-de-la-Mer avant de vivre en ermite dans la Grotte de la Sainte-Baume. Les frères Dominicains, gardiens depuis 1295 de ce sanctuaire qui conserve aujourd'hui encore une partie de ses reliques, prennent la route en février pour permettre à tous de faire l'expérience de la Miséricorde. Pour en savoir davantage sur sainte Marie-Madeleine et le sanctuaire de la Sainte-Baume, rendez-vous sur www.saintebaume.org.

Sur le chemin de la Foi

« Dieu va à la rencontre des hommes et des femmes de tout temps et de tous lieux dans la situation concrète dans laquelle ils se trouvent. Il vient aussi à notre rencontre. C'est toujours lui qui fait le premier pas : il vient nous rendre visite avec sa miséricorde, nous relever de la poussière de nos péchés ; il vient nous tendre la main pour nous faire sortir du gouffre dans lequel nous a fait tomber notre orgueil, et nous invite à accueillir la vérité reconfortante de l'Évangile et à marcher sur les voies du bien. » (Pape François)

PAROISSE NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX
6 rue Notre-Dame – 72 000 Le Mans – Tél : 02 43 81 15 57
Accueil du lundi au vendredi, 10 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

3 février 2019 · 4^e dimanche du temps ordinaire

Chers frères et sœurs en Christ,



Ce dimanche, l'Église lance sa campagne annuelle du Denier. Comme vous le savez, le Denier est une source de revenus indispensable pour le bon fonctionnement de l'Église. L'Église ne reçoit aucune subvention. C'est vous et vous seuls qui lui procurez les ressources financières indispensables à sa mission.

La mission de l'Église, c'est l'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ. Par votre don, vous devenez acteur de cette évangélisation, permettant de rémunérer des prêtres, des laïcs en mission ecclésiale et de former les séminaristes.

Votre participation généreuse au denier de l'Église ces dernières années a soutenu l'action des prêtres et animateurs laïcs de notre diocèse du Mans. Je tiens vivement à vous en remercier.

Chers frères et sœurs, votre fidélité est indispensable au développement de l'annonce de l'Évangile dans le monde et dans notre diocèse. Je me permets, étant votre curé, de vous prier de bien vouloir effectuer votre don au Denier en remplissant le bon de soutien que vous trouverez ci-joint ou en vous rendant sur le site www.sarthe.catholique.fr. Un reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

Pour l'amour de Dieu et de son Église, disons « oui » au Denier ! Je vous remercie d'avance de votre participation et je vous assure de ma prière et de mon sincère dévouement.

Fraternellement,

P. John De RISO, csc

Curé, paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix

« Participer au Denier est un acte de confiance en la providence de Dieu qui conduit l'Église. Participer au Denier, c'est donner à l'Église dans la Sarthe les moyens de soutenir l'élan missionnaire... Je vous suis extrêmement reconnaissant si vous pouvez participer à la vie de l'Église en renvoyant dès à présent votre participation au Denier. Soyez assurés de ma prière pour vous et vos proches. »

~ Mgr Yves Le SAUX, évêque du Mans



PRIER

Horaires des messes :

Samedi : 18 h 30 (messe anticipée) ; dimanche : 10 h 30
Du lundi au samedi (excepté le mercredi) : 9 h

Semaine du 4 au 10 février : Saints (et intentions de messe)

Lundi : lundi de la 4^e semaine du temps ordinaire (*Noména et Famiry*)
Mardi : Sainte Agathe (*Cecelia Casentino*)
Mercredi : pas de messe à Notre-Dame de Sainte-Croix
Jeudi : jeudi de la 4^e semaine du temps ordinaire (*Patricia Ouellette*)
Vendredi : vendredi de la 4^e semaine du temps ordinaire (*Rita Ciezak*)
Samedi à 9 h : samedi de la 4^e semaine du temps ordinaire (*Luke Brahier*)
Samedi 18 h 30 : 5^e dimanche du temps ordinaire (*Cathy Dischino*)
Dimanche : 5^e dimanche du temps ordinaire (*Famille Soriau-Tissier*)

Confessions : Tous les samedis de 9 h 30 à 10 h 30.

Laudes (prières du matin) avec la famille religieuse de Sainte-Croix :

Du lundi au samedi (excepté le mercredi) à 8 h 45.

Adoration du Saint-Sacrement : Tous les samedis de 9 h 30 à 10 h 30.

Chapelet : Tous les vendredis à 9 h 30.

Partage d'Évangile : Le dernier lundi du mois, de 20 h 30 à 21 h 15 (*prochaine rencontre le 25 février*)

DIVERS

Conférence de Saint-Vincent-de-Paul :



La paroisse Notre-Dame de Sainte-Croix accueillera les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et ceux qui souhaiteront se joindre à eux pour un temps de prière le jeudi 7 février. Présents à la messe de

9 h, les membres de la Conférence et leurs invités observeront un temps de prière et de partage de 9 h 30 à 10 h 30. Vous êtes tous les bienvenus, que vous fassiez partie ou non de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans l'espérance chrétienne :



Priions pour Mme Cécile Arens et pour Mme Pierrette Tremblais, dont nous avons célébré les funérailles cette semaine. Puisque, par le baptême, le Seigneur les a mises sur le chemin de la vie éternelle, qu'elles parviennent au bonheur du Royaume !

Sacrement des malades :

proposé lors des messes du 9 et 10 février (week-end prochain)

« L'un de vous est malade ? Qu'il appelle les Anciens en fonction dans l'Église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur.

Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon. » (*Jacques 5, 14-15*)

Qu'est-ce que le sacrement des malades ?

Le sacrement des malades a pour but de donner une aide spéciale au chrétien confronté aux difficultés d'une maladie grave ou de la vieillesse. C'est le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés dans les moments d'épreuve que sont la maladie ou la vieillesse. Recevoir le sacrement des malades est un geste de foi et d'espérance. C'est demander à Dieu la force dans l'épreuve et le soutien dont on a besoin.

En quoi consiste la célébration de ce sacrement ?



En l'imposition des mains sur la tête du malade (qui rappelle l'attention et la tendresse du Christ envers les personnes malades), suivie d'une onction d'huile bénite sur le front et sur les paumes des mains. L'huile est consacrée par l'évêque lors de la messe chrismale annuelle. Le rite est accompagné de la prière suivante : « Par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. »

Qui peut recevoir le sacrement ?

- Une personne dont la santé commence à être dangereusement atteinte par la maladie
- Une personne qui va subir une intervention chirurgicale due à une maladie grave
- Une personne affaiblie par la vieillesse

Et le reste d'entre nous ?

« Si un membre souffre, tous les membres partagent ses souffrances. » (*1 Co 12, 26*) Lorsque la communauté se rassemble pour célébrer le sacrement des malades, tous, de façons diverses, sont participants du sacrement. La communauté chrétienne est appelée à accueillir les personnes malades, et à partager leurs souffrances et l'espérance ouverte en Jésus Christ. L'Église tout entière recommande les malades au Seigneur, pour qu'il les sauve et les relève.

Une démarche à faire ?

Dans un esprit de prière, réfléchissez au sens du sacrement et si vous répondez aux critères pour le recevoir. Si vous avez des questions ou avez besoin de plus de précisions ou d'un accompagnement particulier, vous pouvez parler avec l'un des